

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles des COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Elle sera mise en ligne sur le site internet de la Commune : www.jussac.fr

Éléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population

	2009	2014	2017	2018	2022
Population municipale	1853	2010	2019	2021	2022
Population comptée à part	56	52	72	67	67
Population totale	1909	2062	2091	2088	2089

La population de Jussac a passé la barre symbolique des 2000 habitants au recensement de 2014, gage de l'attractivité de notre territoire.

Les priorités pour la commune sont :

- De poursuivre la diminution des dépenses de fonctionnement
- De stabiliser la progression des taux des taxes locales
- La poursuite de la politique d'investissement
- L'accentuation de la recherche des financements extérieurs pour pouvoir rester dans un endettement supportable.

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

La section de fonctionnement

Les réalisations de l'exercice 2021 sont les suivantes :

CA	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
2021	1 320 750.79€	1 774 378.84€
2020	1 303 265.08€	1 661 455.85€
2019	1 319 047.83 €	1 651 206.34 €

Le résultat de Fonctionnement de l'année 2021 = 453 628.05€ (2020 = 358 190.77€ / 2019 = 332 158.71€).

Les dépenses de fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 320 750.79€ en 2021.

Les dépenses réelles de fonctionnement (1 217 060.55€ en 2021 contre 1 246 074.08€ en 2020 contre 1 277 632.17€ en 2019) ont diminué de 2.33%.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chap	Libellé Chapitre	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Réalisations 2021	variations % 2020- 2021
11	Charges à caractère général	323 949,50	341 557,20	335 047,07	325 672,33	-2,80
12	Charges de personnel	753 652,03	702 933,58	686 508,41	656 239,19	-4,41
65	Autres charges de gestion courante	164 941,85	187 929,54	181 111,04	196 428,66	8,46
66	Charges financières	44 119,34	45 211,85	43 407,56	38 396,60	-11,54
67	Charges exceptionnelles	49 000,00			-	
68	Dotations provisions semi-budgétaires				323,77	
	DEPENSES REELLES	1 335 662,72	1 277 632,17	1 246 074,08	1 217 060,55	-2,33
42	Dotations aux amortissements /immobilisations	36 651,31	41 415,66	57 191,00	103 690,24	81,31
	DEPENSES D'ORDRE	36 651,31	41 415,66	57 191,00	103 690,24	81,31

Les charges à caractère général ont diminué de 2.80% en 2021.

Les charges de personnel ont diminué de 4.41%.

Au 31/12/2021, l'effectif était composé de 19 agents titulaires et 4 non titulaires.

L'enveloppe allouée aux associations (article 6574) s'élève à 25 157.23€ en 2021 contre 21 950.00€ en 2020.

Les recettes de fonctionnement

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 1 774 378.84€ en 2021 contre 1 661 455.85€ en 2020 (+6.80%). Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 5.85%.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chap	Libellé Chapitre	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Variations % 2020-2021
13	Atténuations de charges (remboursement personnel malade)	97 961,78	66 329,54	47 519,96	23 504,59	-50,54
70	Ventes de produits, prestations de services,	73 295,16	77 162,10	42 218,57	86 568,48	105,05
73	Impôts et taxes	846 456,48	871 529,73	894 512,26	970 341,01	8,48
74	Dotations, participations	502 341,87	575 854,19	587 532,52	554 739,36	-5,58
75	Autres produits de gestion courante	107 707,78	20 509,09	19 957,73	17 942,45	-10,10
76	Produits financiers	27,27	27,27	24,24	4 364,64	17 905,94
77	Produits exceptionnels	20 906,47	20 017,14	19 528,62	48 026,96	145,93
	RECETTES RELLES	1 648 696,81	1 631 429,06	1 611 293,90	1 705 487,49	5,85
42	Opérations d'ordre	12 790,71	19 777,28	50 161,95	68 891,35	37,34
	RECETTES D'ORDRE	12 790,71	19 777,28	50 161,95	68 891,35	37,34
	TOTAL	1 661 487,52	1 651 206,34	1 661 455,85	1 774 378,84	6,80

Le chapitre 70 « prestations de services » a augmenté de 105.05% essentiellement en raison d'un retour à la normal au niveau des recettes liées à la cantine / garderie (diminution en 2020 dû au confinement du printemps 2020).

Les produits financiers ont fortement augmenté en raison d'un ajustement lié au passage à la M57 au 01-01-2022. Cela reste exceptionnel.

Les recettes liées aux produits exceptionnels (chapitre 77) correspondent à la revente de terrains, tondeuses, saleuse et lame de déneigement.

Il convient de noter l'augmentation des impôts et taxes (cf chapitre 73) malgré le maintien des taux des impôts locaux, et qui s'explique en partie par la progression physique des bases d'imposition.

Le montant des dotations en 2021 est de 513 088 € soit une augmentation de 5.05 % (2020 = 488 424 €).

Article	Libellé	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Réalisations 2021
7411	Dotation forfaitaire	204 988,00	205 000.00	206 763.00	209 023.00
74121	Dotation de solidarité rurale	157 641,00	227 373.00	245 063.00	266 964.00
74127	Dotation nationale de péréquation	34 361,00	36 027.00	36 598.00	37 101.00
	TOTAL	396 990,00	468 400.00	488 424.00	513 088.00

Section d'investissement

Les réalisations de l'exercice 2021 sont les suivantes :

CA	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
2021	762 593.36€	523 218.57€
2020	663 698.55€	854 436.79€
2019	1 189 344.36 €	1 019 271,66 €

Les dépenses d'investissement :

Opération		Réalisations 2018 (€)	Réalisations 2019 (€)	Réalisations 2020 (€)	Réalisations 2021(€)
10001	VOIRIE	131 051,46	96 476.13	200 219.39	285 804.09
10005	AIRE DE JEUX TERRAIN DE SPORTS	85 652,93	-	-	
10006	CIMETIERE TRAVAUX		-	-	
12	ECLAIRAGE PUBLIC	23 900,11	31 914.32	40 737.28	24 226.59
14	DENOMINATION DES VOIES		-	-	
28	TRAVAUX DE BATIMENT	424 793,29	732 149.38	53 907.39	23 979.24
50	ECOLE	8179,20	1 533.60	Barrier -	12 771.30
70	TERRAINS	67 124.62	-	-	
80	CABA Réseau Pluvial Laiterie		-	-	
ONA	DEP ET REC NON INDIVIDALISEES	27 288.48	81 872.65	75 585.60	91 843.03
OPFI	OPERATIONS FINANCIERES	230 734.93	245 398.28	293 248.89	323 969.11
	TOTAL	998 725,02	1 189 344.36	663 698.55	762 593.36

Les dépenses de voirie 2021 correspondent à :

- La réalisation de trottoirs route Impériale entre les n°14 et 16
- La réfection d'un mur au Mercadier le long de la RD
- Le revêtement d'une partie du village de Salemagne
- La rénovation du chemin de Mondésir
- L'aménagement à Tandouire : achat de la voirie, téléphone/fibre, plans au format SIG
- L'acquisition de divers panneaux
- L'acquisition d'un poteau incendie pour Salemagne
- L'acquisition de parcelles pour la voirie à Salemagne et Mondésir

Le Syndicat d'énergies est aussi intervenu pour divers travaux d'éclairage public, d'enfouissement de réseau téléphonique, de renouvellement de lampes pour un montant de 24 226.59€.

Concernant l'opération bâtiments, les dépenses de 23 979.24 € concernent la réfection du sol de l'école maternelle et la démolition de la maison 1 avenue de la Prade.

Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20220413-CA2021-CNE-BF Date de télétransmission : 28/04/2022 Date de réception préfecture : 28/04/2022

Divers matériels informatiques ont été acquis pour l'École de Jussac dans le cadre du plan de relance pour 9789.30€. La sécurisation de l'école a été renforcée par la mise en place de bornes devant l'entrée principale.

Notons aussi les acquisitions :

- Pour les services techniques de divers matériels : perforateur ; tondeuse frontale, tondeuse autoportée, balayeuse aspiratrice, taille-haies/débroussailleuse à batterie, sécateur électrique ;
- Pour le secrétariat de mairie : licence annuelle du logiciel informatique JVS, sono, pupitre, vidéoprojecteur ;
- Pour les aires : jeux pour enfants, bancs, toutounets.

Notons la signature d'une convention avec le CAUE pour l'accompagnement de la commune dans l'élaboration d'un programme pluriannuel d'aménagement du centre bourg et de sa plaine de loisirs.

<u>Chapitre 16 en OPFI:</u> Le remboursement du capital de la dette s'élève à 254 077.76 € en 2021. La commune n'a contracté aucun emprunt toxique.

La capacité de désendettement est préservée.

Les recettes d'investissement :

RECETTES	MONTANT	OBJET
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	222 962.15	
CAPITALISE 2020		
ETAT- DETR 2020	13 446.30	Avance de 30 % pour les travaux de Mondésir
La Région	3 991.00	Subvention pour la réfection du sol de l'école maternelle
Département- Amendes de police	6 000.00	Travaux de mise en sécurité de la traverse RD922
Participations pour voirie et réseaux	11 266.85	
Taxe aménagement	12 318.03	
FCTVA	148 544.00	

CAF (capacité d'autofinancement)

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement.

La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital. Pour 2020 celle-ci était de + 379 000€, pour 2021 elle est de + 479 000€.

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible. La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Pour 2020 celle-ci était de + 135 680€, pour 2021 elle est de + 224 594€.

▼ COMPTE ADMINISTRATIF budgets annexes

BUDGET FERME EQUESTRE

Les réalisations de l'exercice 2021 sont les suivantes :

FONCTIONNEMENT

CA	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
2021	20 208.39€	30 148.81€
2020	18 805.49 €	32 917.67 €
2019	18 068.55 €	39 680.30€

Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20220413-CA2021-CNE-BF Date de télétransmission : 28/04/2022 Date de réception préfecture : 28/04/2022

Le résultat de Fonctionnement de l'année 2021 s'élève à + 9 940.42€.

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement sont de 6 196.39€ dont 2 776.95€ de remboursements d'intérêts et 772.96€ d'assurance des bâtiments.

Les recettes réelles de la section de fonctionnement sont de 25 094.81€ dont 12 896.89€ de subvention du budget principal de la Commune, de 7502.00€ du fonds solidarité COVID (État) et de 4 695.46€ de revenus des loyers.

INVESTISSEMENT

CA	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
2021	26 273.40	26 273.40
2020	26 273.40 €	35 376.02 €
2019	26 273.40 €	24 420.54 €

Les dépenses réelles de la section d'investissement sont le remboursement du capital de l'emprunt pour 21 219.40€. Les recettes réelles de la section d'investissement sont composées de l'excédent de fonctionnement capitalisé de 2020 pour 12 261.40€.

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE

Les réalisations de l'exercice 2021 sont les suivantes :

FONCTIONNEMENT

CA	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
2021	13 336.24€	22 527.82€
2020	13 069.85€	9064.02€
2019	19 068.69€	17 767.16€

Le résultat de Fonctionnement de l'année 2021 s'élève à + 9 191.58€.

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement sont de 10 496.24€ dont 7 500€ de reversement de frais de personnel (chauffeur) au budget principal de la commune, 1 408.00€ de frais pour sorties scolaires, 435.08€ d'assurance, 547.00€ de carburants, 579.90€ d'entretien du bus, 26.26€ de remboursement d'intérêts.

Les recettes réelles de la section de fonctionnement sont de 22 527.82€ dont :

- 11 504.00€ de prestation de service versée par la CABA et 912.03€ de facturation aux familles
- 10 111.79€ de subvention du budget commune.

INVESTISSEMENT

CA	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
2021	6 000.00€	2 840.00€
2020	6 000.00€	2 840.00€
2019	6 000.00€	2 840.74€

Le solde de la section d'investissement de l'année 2021 s'élève à -3160.00€.

Les dépenses réelles de la section d'investissement sont le remboursement du capital de l'emprunt pour 6000€. Il n'y a pas de recettes réelles de la section d'investissement seulement des recettes d'ordre correspondant à

l'amortissement du véhicule.

JUSSAC, le 13/04/2021

Jean-François RODIER